



L'OBSERVATOIRE SPORT ET DEVELOPPEMENT DURABLE (OSDD)

L'OSDD, UN RESEAU D'ACTEURS POUR LE SPORT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Liste des pièces constituant le dossier de demande d'adhésion

- La lettre de demande du représentant de l'organisation¹: le courrier précise les motivations et les attentes de l'organisation et confirme son adhésion à la Charte de l'OSDD.
- Le bulletin de demande d'adhésion dûment complété et signé,
- La présentation de l'établissement (plaquette...)
- L'adhésion implique le respect de la charte

¹ adressé à la directrice générale (Nathalie Durand) de l'OSDD



L'OBSERVATOIRE SPORT ET DEVELOPPEMENT DURABLE (OSDD)

LA CHARTE DES ADHERENTS DE L'OBSERVATOIRE SPORT ET DEVELOPPEMENT DURABLE (OSDD)

Un esprit sain dans un corps sain sur une planète saine !

Objectif :

L'objectif de cette charte est de définir la manière dont peut se concrétiser l'engagement de chaque adhérent de l'OSDD, par :

- L'ancrage du développement durable dans le sport,
- La valorisation des actions,
- La mise en réseau des acteurs en suscitant des actions communes (ouvrage, groupe de réflexions & actions,...).

Préambule :

Depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992, Johannesburg en 2002, le Grenelle de l'environnement en 2007, l'ancrage du développement durable en France est devenu significatif. Citoyens, associations, collectivités, entreprises multiplient les initiatives pour préserver la planète et construire un développement plus viable, plus vivable, plus équitable. L'implication du gouvernement français dans une stratégie de développement durable (2002), a conduit le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative à engager des actions de formation, de concertation et de communication sur cette thématique. Que ce soient les équipementiers, fédérations, les athlètes, ... le secteur sportif prend aujourd'hui une part active au développement durable sur le territoire national. Cet engagement s'accompagne d'un besoin d'échanges, de mise en réseau des acteurs sportifs et d'outils opérationnels pour intégrer le développement durable dans les pratiques sportives..

Les missions de l'OSDD :

Pour répondre à cette mission, l'Observatoire Sport et Développement Durable (OSDD) a été créé en octobre 2006 avec des experts du sport et du développement durable. Son programme s'articule autour de 5 axes :

- Mutualiser les outils et les expériences sportives « éco-responsables »
- Renforcer les échanges et mettre en réseau les acteurs du sport
- Créer un groupe de recherche sur la thématique sport et développement durable
- Mise en évidence des problèmes susceptible d'émerger, et propositions de solutions alternatives (piscine et le chlore, alternative : le sel, la piscine biologique)
- Faciliter le changement avec l'élaboration de méthodologies (du diagnostic à l'évaluation) dans le but d'une amélioration continue.

Engagements des adhérents relatifs au développement durable :

Conformément aux principes et aux missions de l'OSDD, chaque membre s'engage à mettre en œuvre dans son activité sportive, les moyens appropriés pour améliorer le système sportif c'est-à-dire les différents éléments qui composent ce système (transport des sportifs, équipements sportifs, matériel, pédagogie) en les croisant avec les enjeux du 21^e siècle qui sont :

Démographie	massification des pratiquants
Inégalités sociales	santé, sécurité, mixité sociale, gestion de carrière des sportifs
Mal-être social	diversité culturelle, accessibilité, insertion
Solidarité internationale	transfert de savoir-faire, dons
Production et consommation	achats éco-responsables
Déplacements	émissions de gaz à effet de serre, desserte des équipements sportifs
Déchets	consommation recycler, récupérer, réutiliser
Etablissements humains viables	consommation d'espace
Biodiversité	dégradation espaces, sites et itinéraires
Changement climatique	transport, équipements sportifs, pratiques sportives
Emplois	personnes en difficulté, mixité Hommes-Femmes
Médias	actions sportives et développement durable
Moens de mise en œuvre	éducation, sensibilisation, formation, accompagnement
Principe de précaution	Certitude -: agir
Principe de prévention	Incertitude – s'informer
Principe de responsabilité	générations actuelles et futures
Communication	reporting annuel de sa politique développement durable, évaluation préalable, , tableau de bord, résultats, amélioration continue
Développement responsable	commerce équitable et de proximité, respect de l'environnement, équité sociale ente le Nord et le Sud

Chaque adhérent participera à la sensibilisation au sport et au développement durable des acteurs directs et indirects du sport.

Chaque adhérent sera interrogé par l'OSDD sur ces actions sport et DD en cours afin de les valoriser. Il pourra s'il le souhaite :

- réaliser une évaluation,
- Etablir des objectifs
- Rédiger un tableau de bord,
- Mesurer les résultats, selon un principe d'amélioration continue.



Engagements mutuels :

Engagements de l'OSDD vis-à-vis des adhérents

Assurer une mission de veille auprès de ses adhérents sur l'actualité du développement durable, sur les axes prospectifs à prendre en compte pour une plus grande efficacité de leurs actions.

Favoriser les échanges d'expériences et l'enrichissement mutuels pour contribuer à une culture partagée et pour élaborer des outils méthodologiques communs,

Accompagner les partenariats multi-acteurs et stimuler la coopération entre ces acteurs dans le cadre de groupe de réflexions, de recherche, d'opérations-pilotes, de bourses de projets ou d'actions concrètes (éducation, information, coopération locale et internationale)

Faire connaître les démarches, actions, outils, acquis par les adhérents,

Contribuer à une meilleure connaissance des adhérents entre eux, mode d'actions, expériences spécifiques, projets.

Assurer la confidentialité si demande est faite, d'éléments qui pourraient être fournis aux adhérents, au sein d'un groupe de travail

Engagement des adhérents vis-à-vis de l'OSDD

Les adhérents s'engagent à :

- Informer l'OSDD sur leurs initiatives, leurs pratiques, leurs réussites et leurs difficultés dans l'objectif d'optimiser les retours d'expérience et la valorisation de leurs démarches
- Contribuer à la vie de l'OSDD (groupe de travail, relais de l'OSDD dans les structures et animations de réseaux)
- Adopter dans le cadre des échanges (groupe de travail, rencontre,...), un dialogue sincère, transparent dans un esprit de respect mutuel et de courtoisie. Chaque adhérent s'engage à faire part à l'OSDD, de difficultés qu'il pourrait rencontrer pour satisfaire à l'un ou plusieurs de ses engagements à la charte
- Assurer la confidentialité si demande en est faite d'éléments qui pourraient être échangés au sein des groupes de travail

Les conditions d'adhésion et de radiation à la Charte :

Chaque organisme souhaitant adhérer à l'OSDD explicitera son apport aux objectifs de l'association et souscrira aux engagements définis dans la présente charte

Les conditions d'adhésion :

1. demande d'adhésion par bulletin,
2. agrément par le Bureau qui statue lors de chacune de ces réunions sur les demandes
3. Admission présentées par les candidats par écrit,
4. acquittement du montant de l'adhésion.

En cas de non respect de la charte, le bureau pourra statuer pour une radiation.



L'OBSERVATOIRE SPORT ET DEVELOPPEMENT DURABLE (OSDD)

DEMANDE D'ADHESION A L'OSDD POUR 2009

TOUTE DEMANDE D'ADHESION EST SOUMISE A L'AGREMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OSDD

- *Par la présente, je confirme notre demande d'adhésion* de l'OSDD.*
- *Dans ce cadre, j'accepte les termes et engagements de la Charte de l'OSDD*
- *Je joins un courrier précisant nos motivations pour adhérer à l'OSDD et les engagements pris par notre structure pour le développement durable.*

Organisme :

Nom : **Prénom :**

Fonction :

Adresse :

Tél : **Fax :**

Nom de l'interlocuteur de votre organisme pour l'OSDD :

Fonction : **Tél. direct :**

e-mail : **Internet :**

Montant des cotisations :

Entreprises, collectivités territoriales, fédérations, établissements publics : 150,00€

Associations : 100,00€

Individuels : 75,00€

Règlement par :

- Compte paypal
- Chèque bancaire à l'ordre de l'**Observatoire Sport et Développement Durable**

Adresse postale :

Observatoire Sport et Développement Durable :

2 Place Corneille, 92100 Boulogne Billancourt, France

Téléphone : 06-72-92-59-91 :

E-mail: contact@osdd.fr

La présente adhésion prend effet pour l'année civile en cours. Elle est reconduite tacitement, sauf dénonciation par l'une des parties. Seuls les adhérents à jour de leurs cotisations peuvent participer aux activités de l'OSDD.

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatisées vous concernant.